

# Édito



## SOMMAIRE

- P4 Arras: Commission consultative mixte départementale (CCMD)
- P5 Reclassement / Avancement à la hors classe des professeurs des écoles
- P6-7 Mouvement 2008 en premier degré
- P8 Mouvement du second degré pour la rentrée 2008
- P9 Bac pro 3 ans: quoi de neuf?
- P11 Le congé sabbatique
- P12 Mobilisation du 24 janvier 2008: la valeur du point d'indice revalorisée!
- P13 Et revoilà le statut du maître contractuel...
- P14 Transformation des CDD en CDI: une demi-bonne nouvelle!
- P15 Négociation salariale, il est temps de la mettre en place!
- P16 Spécial impôts

## Rendre solidaire, c'est construire du solide

“Quand l'élève insulteur s'en tire avec quelques heures de permanence tandis que le prof gifleur écope d'une suspension, d'une garde à vue et d'une comparution en correctionnelle, la question n'est plus de savoir qui a tort et qui a raison: c'est le principe même de l'école qui est en cause.” Telle est la conclusion que tire Jacques Julliard, éditorialiste du *Nouvel Observateur*<sup>1</sup>, au lendemain du énième événement qui heurte la vie d'un établissement scolaire.

On l'a vu, les établissements de l'enseignement catholique ne sont pas à l'abri de toutes ces douleurs. Peut-être même sont-ils naturellement plus exposés aux excès de quelques parents, qui estiment que parce qu'ils paient une scolarité, ils ont le droit d'exiger plus que de raison.

Alors, d'abord, on peut se référer aux "pavés" des textes fondateurs de l'enseignement catholique sur les équilibres de vie de la communauté éducative - qui associe les parents, les élèves, les gestionnaires, et tous les personnels, du salarié de base au chef d'établissement. Pas suffisant, c'est le "liant" du quotidien qui constitue la meilleure prévention contre le mal vivre. L'empilement de briques ne fait pas un mur solide. C'est la qualité du ciment qui donne la solidité. Accueil de tous, acceptation des différences, écoute, dialogue, reconnaissance que l'erreur est humaine et qu'elle est d'abord source de progrès... Ces petits gestes du quotidien font vivre en vérité le projet spécifique des établissements. Ils permettent de rendre solidaire la communauté professionnelle. Quant au chef d'établissement, premier maçon, il est le principal applicateur de liant, veillant au niveau, à l'équilibre, cherchant à combler les creux, à renflouer les brèches... (bien entendu le contraire du "diviser pour mieux régner"). Le syndicat que nous sommes, se doit de rappeler ces fondamentaux au vu de quelques situations d'établissement qui nous ont interpellés ces derniers temps, et des tendances actuelles de la société. Pendant ce temps, à propos de l'indemnité de départ à la retraite ou de l'inscription des enseignants contractuels sur les listes d'électeurs pour les élections prud'homales du 8 décembre 2008, les organisations de gestionnaires et de chefs d'établissement renchérissent sur la négation de l'existence d'un contrat entre le maître et l'établissement. Ce n'est pas comme cela que l'on bâtit un édifice solide et solidaire...

Ces réflexions procèdent bien de la volonté du Snec-CFTC d'améliorer le présent et de construire l'avenir.

Gérard Verrier

1. Jacques Julliard, *le Nouvel Observateur* N°2258 du 14 au 20 février 2008